

La Manche dans la lutte contre la pollution plastique

En 2019, la Manche s'est engagée aux côtés des Bretons et des Anglais dans le programme Preventing plastic pollution, qui lutte contre la pollution plastique.

Sur le chemin de halage en bord de Vire, à Saint-Lô, dans la Manche, jeudi 30 septembre, une petite trentaine de personnes observent, tour à tour, une boîte. Ou plutôt un bac à rive, un récolteur de déchets installé par l'Association nationale pour la protection des eaux et des rivières (Anper).

Dans les rangs, des Anglais, des Bretons et des Manchois réunis par le même objectif : réduire la pollution plastique.

Ils font tous partis d'une collectivité, d'une association ou d'un laboratoire qui participe au programme Preventing plastic pollution (PPP, prévenir la pollution plastique) en milieux marins. Ce programme appartient au projet européen Interreg, qui promeut la coopération internationale sur différentes thématiques.

« En 2019, le Département de la Manche s'est engagé dans le programme PPP », précise Alexandre Michel, chargé du programme pour la Manche.

« Ce projet réunit 18 partenaires entre la France et l'Angleterre, majoritairement des collectivités, des associations et des laboratoires », résume Valérie Nouvel, conseillère départementale et présidente du Symel (Syndicat mixte des espaces littoraux).

Scientifiques et citoyens coopèrent

Ensemble, ils étudient et observent la pollution de sept bassins-versants : la baie des Veys, la rade de Brest et la baie de Douarnenez (Finistère), le port de Poole, les estuaires de Medway, Tamar et Great Ouse (Angleterre). Les partenaires travaillent avec les trois mêmes thématiques : « Comprendre la pollution plastique. Cette partie scientifique consiste à modéliser le cheminement des plasti-



Dans le cadre du programme Interreg et du projet Preventing plastic pollution, Bretons, Anglais et Manchois se sont retrouvés à Saint-Lô (Manche), du 30 septembre au 1er octobre 2021. Ils découvrent les bacs à rive installés sur les bords de Vire

PHOTO : MICHEL COUPARD/OUEST-FRANCE

ques, leur quantité, leurs impacts environnementaux et économiques au niveau des bassins-versants », continue Alexandre Michel.

L'Ifremer, Labocéa, le Centre national de recherche scientifique (CNRS), la Queen Mary University de Londres sont des laboratoires engagés sur ce thème.

Ils s'appuient aussi sur les informations récoltées grâce à la deuxième thématique : « Réduire la pollution plastique au bord des rivières. Par exemple, en organisant des collectes de déchets ou le financement

des bacs à rives créés par l'Anper », illustre le chargé de projet.

Tous les déchets récoltés sont triés, pesés et analysés. Les résultats sont transmis aux scientifiques.

Alexandre Michel termine : « La troisième partie est une partie de sensibilisation sur le plastique des professionnels, élus et citoyens. »

Dans la Manche, les cafés réparation d'objets ou encore les panneaux d'alerte déchets sur les routes sont des outils de sensibilisation. Valérie Nouvel insiste : « Pour l'instant, les

études scientifiques engagées par le PPP n'en sont qu'à leurs débuts. En attendant, les partenaires échangent régulièrement. »

Ce mois-ci, les Anglais ont découvert les bacs à rive : « C'était très intéressant et définitivement quelque chose que l'on va ramener chez nous », commente Iwan Jons, scientifique à la Queen Mary University of London. Ils devraient tous se retrouver dans six mois, à Plymouth.

Soizic ROBOT.

14,3 millions

€ de développement régional (Feder) dans le projet Preventing plastic pollution.

C'est le montant versé par l'Union européenne et les Fonds européens

« Plus on collectera les déchets en amont, moins il y en aura dans la mer. »

Valérie Nouvel, conseillère départementale de la Manche.

Les bacs à rive se multiplient en bord de rivières

Trois questions à...

Fanny Darrieu, salariée de l'association nationale pour la protection des eaux et des rivières.

Qu'est-ce qu'un bac à rive ?

C'est un projet lancé en juin 2020 avec le Département de la Manche par le programme Preventing plastic pollution. Les bacs à rive, faits de bois et poches à huîtres recyclées, sont installés le long de la Vire et autres cours d'eau manchois pour permettre au grand public de jeter les déchets ramassés par terre. Les bacs à rive ne sont pas des poubelles,

mais bien des collecteurs de déchets déjà dans la nature.

Aujourd'hui, il y a 70 bacs d'installés dans toute la Manche.

Que deviennent les déchets ?

Tous les mois, notre association, avec des bénévoles, passe vider ces bacs. Les déchets sont ramenés à Sainte-Suzanne-sur-Vire, dans nos locaux. Ils sont triés, comptés par type de déchets et pesés. On a déjà des premiers résultats : en un an, le grand public a ramassé 640 kg de déchets, soit 4 700 déchets, dont 40 % de plastique.

On essaie de valoriser au maximum les déchets qu'on ramasse,

pour optimiser le projet et le geste des promeneurs.

Quels sont les prochains projets ?

La Manche a servi de zone test. On va en mettre 120 bacs à rive supplémentaires dans toute la Normandie (30 par départements) dès cet automne. D'autres seront installés en Charente grâce à une autre association.

Propos recueillis par Soizic ROBOT.

Contact : Association nationale pour la protection des eaux et rivières. Bénévolat ou parrainage sur le site internet : www.anper-tos.fr



Fanny Darrieu, salariée au sein de l'association nationale pour la protection des eaux et des rivières (Anper).

PHOTO : MICHEL COUPARD/OUEST-FRANCE